AVANT-PROPOS

Les opérations minières lancées pendant les Trente **Glorieuses**

par Paul-Henri BOURRELIER* et Jean LESPINE**

endant trois décennies, de 1950 à 1980 - les « Trente Glorieuses» –, les industries des pays de l'Europe occidentale se sont relevées des dévastations de la Seconde guerre mondiale et se sont développées et modernisées à un rythme qu'elles n'avaient plus connu depuis un siècle. Le besoin de matières premières, comme d'énergie, était vital. La demande qui en résultait peut se comparer à celle qui découle, aujourd'hui, de la croissance des pays émergents – les principales différences résidant dans l'ouverture (désormais complète) de l'économie mondiale, les innovations technologiques et les contraintes environnementales. Les craintes (de restrictions sur les flux d'approvisionnement, de perte de compétitivité ou d'inflation) suscitées par les variations (spéculatives, ou manipulées) des prix ont sans cesse été présentes à l'esprit des responsables ; elles ont motivé leur soutien aux actions qui leur étaient proposées. Elles font encore sens, aujourd'hui (1).

Ces Trente Glorieuses, vécues sous la menace de la guerre froide, ont connu la décolonisation, le déploiement des institutions multilatérales (autour de l'ONU, de la Banque Mondiale et du FMI), la constitution de la Communauté Européenne, l'amorce de la mondialisation et le premier choc pétrolier, accompagné de nationalisations et d'espoirs d'un ordre nouveau dans le domaine des ressources naturelles.

Dans ce grand élan, les gouvernements et les opérateurs économiques français se sont attachés à la modernisation des infrastructures et des entreprises métropolitaines, tout en se tournant résolument, lorsque les ressources naturelles françaises étaient manifestement insuffisantes en qualité ou en quantité (2), vers l'Outremer et l'international. Ils renouaient, ce faisant, avec une dynamique antérieure à la Première guerre mondiale. A ce titre, d'importants efforts ont été engagés durant cette période en vue de la mise en valeur des ressources des pays d'ancienne obédience française et ce, dans un double but : assurer l'approvisionnement national, et donner des atouts à ces jeunes économies, afin d'en assurer la croissance.

L'effort français a porté sur toutes les dimensions du développement lié à ces opérations : non seulement sur l'investissement scientifique, technologique et matériel (3), mais aussi, dans une grande cohérence, sur le droit minier (4), les régulations commerciales, la formation et l'accompagnement social.

Il est impossible de fournir en quelques articles un tableau complet de ce foisonnement d'initiatives dans le

^{*} Ingénieur général des mines honoraire, Vice-président délégué de l'association française pour la prévention des catastrophes naturelles Membre du Comité de la prévention et de la précaution (MEDD) Ancien Directeur général du BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières).

^{**} Coframines.

⁽¹⁾ Le rapport de la commission Attali évoque cette préoccupation et lui consacre une proposition.

⁽²⁾ C'était évidemment le cas pour la plupart des substances minérales. L'exemple des bauxites, minerai d'aluminium dont le nom a pour origine le village des Baux-de-Provence, est typique de ressources limitées tant par la forme des gisements que par les impératifs de protection du patrimoine. Dès le début de l'extraction de l'uranium, on savait que les ressources métropolitaines ne correspondraient pas à une politique nucléaire ambitieuse. L'espoir de maintenir en France, grâce à la modernisation et aux

protections douanières, l'extraction de minerais de fer (et de potasse) dont notre territoire était pourvu, mais dont la qualité était inférieure à ceux des gisements compétitifs dans le monde, s'est, comme pour le charbon, progressivement effacée, à partir des années 60, et on n'a heureusement pas différé l'implantation en bord de mer des grandes unités de traitement de minerais exotiques : processus de délocalisation certes douloureux, mais plus facile à accepter que ceux que l'on a connus depuis.

⁽³⁾ La technologie a progressé considérablement dans toutes les grandes filières de production, mais elle a aussi modifié les produits livrés. Une des préoccupations françaises a été d'assurer aux transformateurs français la disponibilité de métaux rares, ou technologiques, tels que le titane, le zirconium, les platinoïdes (essentiels à l'industrie chimique, en tant que catalyseurs)...

⁽⁴⁾ Des membres éminents du corps des mines, comme Pierre Legoux et André Marelle, ont également promu la conception française du droit minier, effectuant de véritables opérations d'ingénierie administrative et juridique. Sur cet aspect, on se reportera utilement à d'autres numéros des Annales des Mines.

domaine de l'approvisionnement minéral et des mines, quand bien même on exclurait les ressources en combustibles fossiles et les mines situées sur le territoire national. Nous avons choisi de décrire trois essaims d'opérateurs : le BRGM, instrument de l'Etat dans le domaine de la l'infrastructure géologique et appui d'opérations promues par divers investisseurs, le groupe Rothschild, le CEA et les mineurs d'uranium (5). De ce fait, nous ne décrirons pas autant qu'elles le mériteraient certaines opérations, comme, par exemple, celles de Péchiney (la bauxite de Guinée) ou d'Ugine (la chromite de Madagascar).

Ces trois récits, qui se réferent constamment aux variations des marchés, sont complétés par un exposé sur la contribution française aux essais de stabilisation des cours, dont les variations brusques entraînaient – et entraînent toujours –, sous l'effet combiné des déséquilibres entre offre et demande et de la spéculation, de graves perturbations pour les pays producteurs les plus faibles, et pour les consommateurs.

La dimension humaine est fondamentale. Ces années, glorieuses pour le développement de nos activités minières, ont bien évidemment bénéficié des remarquables formations françaises d'ingénieurs, en géologie comme en exploitation minière et en métallurgie, qui ont beaucoup essaimé. Cependant, au fil des décennies, avec les crises des marchés et l'appel à d'autres orientations en ce qui concerne les métiers de l'ingénieur, ces formations se sont étiolées, jusqu'à finir par nourrir l'inquiétude des milieux professionnels quant à la pérennité de leurs activités minières et métallurgiques. L'économie mondiale s'est transformée, depuis vingtcinq ans, mais les leçons à tirer de l'Histoire restent pertinentes, ne serait-ce qu'en démontrant les vertus de l'opiniâtreté calculée et de l'enthousiasme créatif, de l'acceptation du risque et de la vigilance à l'égard des discriminations de prix, dont notre pays a su faire preuve alors. Pour bien des acteurs, ce fut une véritable épopée, dont la mémoire mérite d'être préservée.

Les auteurs, qui apportent leur témoignage encore vif d'émotion, remercient ceux qui ont bien voulu s'y associer, notamment Claude Beaumont et Jacques Giri, ainsi que Bernard de Villemejane, Yves Rambaud, Jacques Napoly et Louis Lacaille.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

Jean Audibert : Miferma : une aventure humaine et industrielle en Mauritanie, L'Harmattan, 1991.

Guy de Rotshchild : *Contre bonne fortune...*, Belfond 1983 (en particulier, les chapitres consacrés à «l'aventure minière»).

Eric Fottorino: Le Festin de la terre, L'Histoire secrète des matières premières, Lieu Commun, 1988.

(G-H.) Soutou et (A.) Beltran (sous la direction de): *Pierre Guillaumat, La passion des grands projets industriels*, Ed. Rive Droite, 1995.

(P.-H.) Bourrelier et (R.) Diethrich: Le mobile et la planète, l'enjeu des ressources naturelles, Economica 1989. (Explications sur les mécanismes de marché des matières premières, notamment aux chapitres VII et IX).

Mis sur le web en PDF par R. Mahl en avril 2011

⁽⁵⁾ L'uranium, bien que ressource énergétique, relève de la catégorie des mines métalliques. L'article concernant son exploitation intègre les mines françaises et les stockages.